

Le 9 février 2026



Thonon Agglomération lance le Marathon de la biodiversité sur le territoire : 10 km de haies et 10 mares d'ici 2028

Avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et le Conseil départemental de la Haute-Savoie, Thonon Agglomération s'engage activement pour la préservation et le renforcement de la biodiversité locale à travers le programme **Marathon de la biodiversité**. Un programme ambitieux dédié à la **plantation de haies** et à la **création ou restauration de mares** sur l'ensemble du territoire.

Face à l'érosion de la biodiversité et aux effets du changement climatique, les haies et les mares constituent des infrastructures naturelles essentielles. Elles offrent des habitats pour de nombreuses espèces, favorisent les déplacements de la faune, protègent les sols de l'érosion, améliorent la qualité de l'eau et contribuent au stockage du carbone.

Avec le Marathon de la biodiversité, Thonon Agglomération se fixe des objectifs concrets d'ici 2028 :

- **Planter 10 kilomètres de haies,**
- **Créer ou restaurer 10 mares.**

Ces actions visent à renforcer les **corridors écologiques** et à améliorer durablement la qualité des paysages et du cadre de vie.

Un dispositif ouvert et accompagné

Le Marathon de la biodiversité s'adresse à un large public : **particuliers, agriculteurs, entreprises, collectivités et associations locales**, dont les projets sont situés à proximité d'un cours d'eau ou d'une zone humide sur le territoire de Thonon Agglomération.

Pour les haies, les projets doivent prévoir un minimum de **150 mètres linéaires**, avec une plantation réalisée manuellement. Pour les mares, la surface doit être comprise entre **10 et 80 m²**, avec une alimentation naturelle et sans bâchage. Les porteurs de projets s'engagent à assurer l'entretien et le maintien des aménagements pendant **au moins 10 ans**.

Un accompagnement technique et financier renforcé

Thonon Agglomération propose un accompagnement **de la conception à la réalisation** des projets, comprenant :

- Un appui technique personnalisé,
- Un suivi des travaux,
- Un soutien financier.

Le programme permet de bénéficier d'**au moins 85 % d'aides financières** sur les travaux et

l'accompagnement liés à la plantation de haies et/ou à la création ou restauration de mares.

▶ **Un appel à projets pour agir concrètement**

À travers le Marathon de la biodiversité, Thonon Agglomération souhaite mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire autour d'un projet collectif et concret, au service de la nature et de l'adaptation du territoire aux enjeux environnementaux.

Les personnes et structures intéressées sont invitées à se rapprocher du **Service de Protection et Gestion du Milieu Naturel de Thonon Agglomération** pour être accompagnées dans la définition de leur projet : m-guillet@thononagglo.fr

Retrouvez toutes les informations sur le site www.thononagglo.fr – Rubrique Milieux naturels